

AOÛT-SEPTEMBRE 2013



CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les Métallos ont remis 125 783 \$ à la Croix-Rouge, au responsable du financement pour l'Estrie, Jean-Marie Touré.

TRAGÉDIE À LAC-MÉGANTIC Un élan de solidarité

Les Métallos ont fourni le plus important don de leur histoire, totalisant 125 783 \$, pour venir en aide à la population de Lac-Mégantic ébranlée par la tragédie ferroviaire du 6 juillet. C'est une famille métallo endeuillée et touchée qui a répondu massivement à l'appel de dons pour la Croix-Rouge.

De nombreuses sections locales ont effectué des dons, auxquels se sont ajoutés des montants de 25 000 \$ du Fonds humanitaire, ainsi que 30 000 \$ du Syndicat international et 10 000 \$ du syndicat des

représentants. La somme totale de 125 783 \$ a ainsi été versée à la Croix-Rouge. L'annonce en a été faite par le directeur québécois Daniel Roy le 1^{er} août dernier à Lac-Mégantic en présence de représentants de plusieurs sections locales.

C'est un don de 125 783 \$ qui a été remis à la Croix-Rouge, le plus important de l'histoire des Métallos.

«Comme tous les Québécois, nous avons été profondément touchés par cette tragédie qui a soufflé le centre-ville et fauché la vie de dizaines de personnes, dont plusieurs dans la fleur de l'âge. On compte d'ailleurs parmi les victimes un de nos membres chez Portes Lambton ainsi que deux conjointes de travailleurs»,

a expliqué le directeur québécois. La situation a aussi été très difficile pour les 75 métallos à l'emploi de la compagnie Montreal & Maine Atlantic Railway (MMA) dont le train a explosé. L'employeur a mis à pied plusieurs employés cavalièrement, sans préavis, refusant de verser les paies de vacances dues. «Ces travailleurs ont vu l'horreur de près. Nous les soutenons de notre mieux dans cette épreuve», a poursuivi Daniel Roy.

Le fédéral responsable
Invité à commenter le drame, le Syndicat des Métallos a souligné la part de responsabilité du fédéral, qui a échoué dans son rôle de «bon père de famille» en dérégulant l'industrie, permettant notamment à une compagnie comme MMA de faire rouler ses trains avec un seul

travailleur à bord. «C'est bien beau l'autoréglementation, mais c'est comme si on enlevait tous les feux de circulation et les panneaux d'arrêt et qu'on laissait les conducteurs à eux-mêmes. La réglementation est d'autant plus cruciale que les matières transportées sont aujourd'hui plus dangereuses», a fait valoir Daniel Roy. Le Syndicat des Métallos représente environ 5000 travailleurs de l'industrie ferroviaire à travers le Canada, pour la plupart membres de la SL 1976.



CALENDRIER

Activités de formation

Septembre

Délégués et déléguées

4 au 6 en Beauce
11 au 13 à Ste-Thérèse

Réclamation à la CSST

4 au 6 à Brossard

Dossier du grief

11 au 13 à Port-Cartier

Dirigeants et dirigeantes

17 au 20 à Brossard

Enquête d'accident

23 au 25 à Québec

Initiation aux nouveaux délégués – SL 9414

27 à St-Jean

Alerte aux décibels

30 au 2 octobre à Brossard

Octobre

Délégués et déléguées

2 au 4 à Montréal
30 au 1^{er} novembre à Brossard

Introduction à la santé et sécurité au travail

7 au 9 à Montréal

Dirigeants et dirigeantes

8 au 11 à Québec

Comprendre le fonctionnement de son entreprise et mieux protéger les emplois

15 au 18 à Sept-Îles

Dossier du grief

21 au 23 à Ste-Thérèse

Étude conjointe des salaires (ECS)

22 au 24 à Brossard

Communication et leadership

27 au 1^{er} novembre à Lac Brôme

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Décès à Saguenay: une gestion déficiente

Dans son rapport sur le décès de David Bolduc, qui travaillait à l'entreprise Philippe Trépanier Inc, la CSST attribue l'accident à une gestion déficiente de la santé et la sécurité, lors d'une manœuvre impliquant une porte de garage défectueuse le 30 août 2012 à Saguenay. Des travailleurs devaient manipuler une porte de garage défectueuse depuis plus de deux mois. Le système d'ouverture de la porte n'avait pas été condamné alors même que la porte était maintenue en position ouverte par des barres d'acier. C'est en enlevant une de ces barres, après que le système d'ouverture ait été déclenché que David Bolduc s'est retrouvé écrasé sous la porte.



L'électricien Gervais Thibault et le représentant à la prévention chez Cliffs Mines Wabush, Maxime Lavoie posent à droite de l'enrouleur.

Le Grand prix CSST aux Métallos de Cliffs

Les Métallos de la section locale 6254 chez Cliffs Mines Wabush à Pointe-Noire ont gagné le Grand prix de la santé sécurité de la CSST pour une innovation. Les travailleurs du secteur cour et quai qui font le nettoyage de convoyeurs et de chutes de convoyeurs se cherchaient une méthode pour ramasser et enrouler leurs boyaux de 2 pouces sécuritairement et ergonomiquement. Après l'essai d'un outil déjà existant de style vilebrequin, qui s'est avéré peu efficace à cause de l'instabilité du sol, l'enroulement des boyaux d'arrosage de 15m utilisés pour le nettoyage s'effectuait manuellement et il fallait éviter de développer des douleurs au dos liées à une mauvaise posture. C'est à la suite d'une demande de son superviseur que Gervais Thibault, un électricien de la section locale 6254 a créé un système électrique d'enroulement des boyaux. Ce système comprend plusieurs dispositifs de sécurité qui empêche l'accès à la zone dangereuse et élimine le risque d'entraînement. Les risques de blessures sont donc éliminés, la purge de l'eau des boyaux est facilitée et le site est mieux rangé. Une innovation qui fera certainement du chemin dans d'autres entreprises.

Pourparlers pour une fusion Métallos-STT

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses en télécommunications (STT) et le Syndicat des Métallos entament des pourparlers en vue d'une fusion. Un comité du STT, lors de son dernier congrès à Calgary, a recommandé unanimement une fusion avec le Syndicat des Métallos, sélectionné à la suite de l'évaluation de huit syndicats. L'accord de fusion sera présenté aux membres du STT dans un vote référendaire. Si les négociations sont fructueuses, les 13 000 membres du STT travaillant pour TELUS, Shaw et d'autres employeurs dans l'ensemble du Canada fusionneront avec les 225 000 métallos du pays. Les deux syndicats forment une alliance stratégique officielle depuis 2010.

«Grâce au vaste réseau international d'alliés et de ressources dont dispose le Syndicat des Métallos, notre nouveau syndicat issu de la fusion pourra devenir un chef de file mondial dans le secteur des télécommunications», ont déclaré de concert le président du STT, Lee Riggs et le directeur canadien des Métallos, Ken Neumann.



ADHÉREZ À LA PAGE
FACEBOOK
SUIVEZ-NOUS SUR
TWITTER
@METALLOSOC

Pour des nouvelles syndicales et sociales.



Des rencontres régionales 2.0

Quelque 500 métallos ont participé à l'une ou l'autre des cinq rencontres régionales ce printemps, à Magog, à Val-d'Or, à Saint-Georges-de-Beauce et à Sept-Îles, profitant de l'occasion pour échanger sur les dernières négociations dans leur milieu de travail, les dossiers en cours, leurs inquiétudes, la vie syndicale, etc.

Les médias sociaux étaient à l'honneur. L'équipe des communications a prodigué des conseils sur l'utilisation de Facebook dans un milieu syndical, afin d'éviter certains écueils et de maximiser



Côte-Nord

les atouts de ce réseau social pour la circulation d'information au sein d'une section locale. Formidable outil de mobilisation et de sensibilisation lorsqu'on s'en sert régulièrement pour annoncer des activités ou faire circuler des nouvelles syndicales, Facebook ne doit toutefois pas remplacer une assemblée générale. Les bonnes et les moins bonnes expériences ont été partagées par les participants. Il a aussi été question du Rapport du groupe de travail sur les régimes de retraite, dit le rapport D'Amours. Le responsable de la recherche, Frank Beaudin, a fait une présentation sur la proposition, qui comprend des modifications à la façon de calculer la capitalisation du régime ainsi qu'une proposition de créer

une rente de longévité à partir de 75 ans. Les modifications proposées comportent plusieurs dangers pour les régimes de retraite, a expliqué Frank Beaudin. Le mémoire de la FTQ sera présenté à l'automne en commission parlementaire.

Dans ses remarques de conclusion, le directeur québécois a quant à lui souligné les avancées importantes en faveur de la transformation des ressources naturelles comprises dans le projet de loi sur les mines. «*Il y a une clause métallos sur la transformation dans ce projet de loi, c'est le résultat de notre insistance*», a fait valoir Daniel Roy. Les Métallos présenteront d'ailleurs un mémoire cet automne en commission parlementaire.



Nord-Nord-Ouest



Québec



Brossard



Montréal

CONTRATS DE TRAVAIL

General Dynamics – Repentigny

Les 700 travailleurs de General Dynamics ont accepté un contrat de cinq ans avec des hausses salariales de 13%. La compagnie a renoncé à plusieurs demandes de concessions, les parties ayant plutôt convenu de la mise sur pied d'un comité de travail paritaire en cas de difficultés économiques particulières. Davantage de travailleurs pourront bénéficier d'une retraite anticipée, donnant droit à une prime pouvant aller jusqu'à 30 000\$, ce qui ouvre la porte à l'embauche permanente de travailleurs à statut précaire. Une lettre

d'intention a également été signée afin que les 45 millions\$ versés par l'employeur dans un REER collectif puissent être gérés par les travailleurs et versés dans un régime de retraite à prestations déterminées.

Traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon

La cinquantaine de métallos de la Traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon, membres de la section locale 15399, ont entériné une convention collective jusqu'au 31 mars 2017 incluant des augmentations de salaire de 4,5% sur 4 ans. Ils ont ainsi fait barrage aux demandes de concessions de l'employeur en ce qui a trait

aux assurances, au régime de retraite, aux vacances, etc. Rappelons que les travailleurs de la Traverse s'étaient dotés en juin d'un fort mandat de grève à exercer au moment jugé opportun.

Elkem Metal – Saguenay

La soixantaine de métallos de l'usine Elkem Métal a accepté une nouvelle convention collective de six ans afin de favoriser de nouveaux investissements dans l'usine. L'entente est survenue avant même l'échéance de la précédente convention, alors que Elkem projette un investissement de 45 millions \$ dans son usine

de silicium. Les syndiqués auront droit à des augmentations salariales de 2% par année et le régime de retraite à prestations déterminées sera maintenu. Cette entente assurera la pérennité de l'usine qui était en compétition avec deux autres du groupe Elkem et, par le fait même, le maintien d'emplois de qualité au Saguenay.

DSI Mining – Rouyn-Noranda

La quinzaine de travailleurs de DSI Mining à Rouyn-Noranda a signé un nouveau contrat de travail d'une durée de cinq

SUITE EN PAGE 4



CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 3

ans prévoyant des hausses salariales de 18%, incluant les avantages sociaux. Les congés en cas de deuil ont été bonifiés et les travailleurs ont obtenu une prime de séparation équivalant à une semaine de salaire par année de service et un boni de signature de 800\$.

Thibault Chevrolet – Rouyn-Noranda

Les 40 syndiqués de Thibault Chevrolet ont ratifié une nouvelle convention collective d'une durée de cinq ans qui prévoit une hausse de la masse salariale de 22,6%. La hausse de salaire représente une augmentation de 2,25% pour la première année et de 0,75% par année pour les quatre suivantes. Les assurances

invalidité court terme et long terme ainsi que le fonds de pension ont également été bonifiés.

Affinerie CCR – Montréal-Est

Les 365 membres de l'affinerie de cuivre CCR Glencore Xstrata ont ratifié un nouveau contrat de travail fort avantageux. Les hausses de salaire annuelles seront respectivement de 2,5%, 2,4% et 2,8%. Les primes de quarts de repas ont été augmentées. Les assurances collectives ont fait l'objet de bonification (assurance vie, assurance maladie complémentaire, invalidité, lunettes et soins dentaires). Autre gain majeur, le régime de retraite à prestations déterminées a été amélioré, ce

qui représente une hausse mensuelle de 140\$ pour un travailleur qui quitte après 35 ans de service. Les retraités auront droit à une indexation partielle de leurs prestations.

Camflo – Malartic

Les travailleurs de l'usine Camflo ont entériné une nouvelle convention collective d'une durée de trois ans prévoyant des hausses salariales de 15% incluant les avantages sociaux. Ces métallos ont obtenu une hausse de salaire équivalente à 6% pour la première année, 2,5% pour la deuxième et 2% pour la troisième. Les assurances collectives ont été bonifiées et la prime de raffinage est passée de 2\$ à 5\$ l'heure.

Savico – Berthierville

Les 30 travailleurs de la section locale 7625 chez Savico à Berthierville ont accepté à l'unanimité un contrat de cinq ans. Lors de la première année, la convention prévoit une refonte en profondeur des échelles salariales pour les opérateurs-brûleurs et les soudeurs-assembleurs équivalant à une hausse totale de 4% de la masse salariale. À la deuxième année, toutes les classes salariales seront majorées de 0,10\$, somme à laquelle viendra s'ajouter une hausse salariale de 2,5%. Les hausses seront ensuite de 2,5% à la troisième année

et de 3% pour la quatrième et la cinquième année. Un montant forfaitaire de 300\$ est versé à la signature de la convention et le nombre de congés fériés passe de 10 à 12 jours par année. Les allocations pour les repas et pour l'achat de bottes de sécurité sont par ailleurs majorées. Savico fabrique des produits métalliques utilisés notamment dans l'industrie minière.



DANIEL MALLETTE

Une centaine d'agents de contrôle et de chefs de point de fouille de l'aéroport de Dorval a manifesté devant leur lieu de travail le 10 juin. Ils réclament la parité salariale avec leurs collègues de l'aéroport de Toronto, qui est également un aéroport de classe 1. Les travailleurs de Dorval gagnent non seulement moins que leurs collègues de Toronto, mais aussi moins que ceux des autres aéroports du Québec qui sont de plus petite taille.

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

Traits d'union

NUMÉRO
230

Bulletin d'information à l'intention des militants et militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est,
Bureau 5100, Montréal, QC
H2M 2V8

Téléphone : 514 382-9596
Télécopieur : 514 382-2290

www.metallos.org

Directeur des Métallos

québécois : Daniel Roy

Responsable : Clairandrée

Cauchy (ccauchy@metallos.ca)

Correspondants : Jeannot

Bradette, Isabelle Bournival

(Brossard); Alain Frenette

(Montréal); Stéphane Paquet,

(Côte-Nord, Bas-St-Laurent,

Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine);

Nancy Thibault, Luc Laberge

(Nord et Nord-Ouest); Philippe

Doré, Jocelyn Rosa (Québec,

Saguenay-Lac-St-Jean)

Collaboration : Daniel Mallette,

Ariane Lefebvre

Personnel de soutien : Roseline

Mongeon, Marlyne Lessard

Tirage : 11 000

Premier numéro mars 1983

Imprimé par les syndiqués et

les syndiquées chez

Atelier québécois offset inc.

Dépôt légal à la Bibliothèque

nationale du Québec.